

## VISION DE NOTRE ENTREPRISE

### La philanthropie par les dons planifiés

**DON PLANIFIÉ.ORG** vise la réalisation d'un système d'encouragement à la philanthropie. Par notre publicité, avec l'aide du site [www.donplanifie.org](http://www.donplanifie.org) et [www.aines.info](http://www.aines.info), les organismes de bienfaisance et leurs représentants seront enclins à se regrouper, afin de se lancer dans une démarche complexe, mais très valorisante, celle d'engager la croyance dans les dons planifiés.

Nous croyons que dans le plus profond de chaque individu, quel qu'il soit, la passion et le désir de s'associer à un organisme pour l'aider à se développer existent; il ne reste qu'à provoquer le déclic! Imaginez l'impact inestimable provoqué par une personne qui décide, de son propre chef, de faire un don planifié dans sa communauté!

Notre volonté de promouvoir cette croyance tente de démontrer que chacun de nous devrait donner 10 % de ses actifs, surtout au 2<sup>e</sup> décès, c'est-à-dire celui du conjoint survivant. Cette idée est aussi valable pour les membres collatéraux (frère et sœur) n'ayant pas d'enfants. Cette façon de faire ne coûte presque rien en passant par le don d'assurance-vie et ne compromet pas le patrimoine des héritiers. Il s'agit de mettre les stratégies et techniques en place dans des conditions gagnantes pour toutes les parties.

Ce sont les gouvernements qui collaborent à près de 50 % de cette initiative, en accordant des déductions ou des crédits d'impôt importants, réduisant ainsi la facture du donateur immédiatement ou au décès, selon le type de planification auquel se rattache le don planifié. Citons, à titre d'exemple, la rente de bienfaisance qui, en plus de donner ces avantages, permet de préserver ses actifs contre les risques d'une mauvaise gestion. Cette rente peut aussi prévenir les abus financiers possibles sur le capital dans le cas d'une éventuelle perte d'autonomie.

Les dons planifiés sont en pleine croissance. De plus, nos aînés détiennent des actifs considérables. Dans un marché comme celui-là, les organismes étant continuellement à la recherche de financement y trouveront sûrement leur compte. Nous voulons être certains que l'avenir de ces derniers sera assuré graduellement jusqu'à son plein potentiel. Les organismes de bienfaisance qui se prennent dès maintenant en main par la technique des dons planifiés seront certainement appuyés par les gouvernements pour leur permettre de parvenir à cette étape de croissance. Ils pourront donc survivre sans difficulté et viser une évolution souhaitée par le biais de bénévoles intéressés à travailler et motivés par le dynamisme et la bonne gestion de leur organisme. Ainsi, ils bénéficieront d'une valorisation personnelle enracinée dans le travail bien fait.

C'est en souhaitant que les générations futures puissent mieux vivre que je vous remercie à l'avance de l'intérêt que vous porterez à notre cause, celle de développer les dons planifiés.

Denis White, Président et fondateur  
Don Planifié.org et Aînés.info  
(418) 877-2688  
[info@donplanifie.org](mailto:info@donplanifie.org) [info@aines.info](mailto:info@aines.info)  
[www.donplanifie.org](http://www.donplanifie.org) [www.aines.info](http://www.aines.info)